

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3471 LUNDI 15 AVRIL 2019

SOUDAN DU SUD

Un geste papal
hautement
symbolique

La paix au Soudan du Sud passe-t-elle par le Vatican ? On peut le croire quand on observe la révérence témoignée par le Saint-Père, le pape François, à l'égard des dirigeants du plus jeune Etat africain qui a acquis son indépendance, le 9 juillet 2011, avant de plonger dans une guerre civile meurtrière payée comptant par ceux-là même qui étaient censés rendre leur pays prospère.

Après de nombreux accords de paix signés mais foulés aux pieds, le président Salva Kiir et son frère ennemi et ancien bras droit, Riek Machar, sont allés au Vatican implorer le pardon de Dieu.

Page 9

KHARTOUM

Transition mouvementée au Soudan

L'ancien inspecteur général des Forces armées soudanaises, le général Abdel Fattah al-Burhan Abdelrahmane, a été porté à la tête du conseil militaire de transition, en remplacement du général Ibn Auf jugé trop proche du président déchu, Omar el-Béchir.

Considéré par la population comme un homme de consensus, le nouvel homme fort de Khartoum a promis remettre le pouvoir à un gouvernement civil dans un bref délai.

Page 7

MARINE MARCHANDE

Vingt-six agents sanctionnés
par le conseil de discipline

Un groupe d'agents de la direction générale de la marine marchande avait mené illégalement, en février dernier à Pointe-Noire, un mouvement de contestation, dans le but d'obtenir le départ de la directrice générale, Colette Gandou Ilolongo, dont ils accusaient de tous les maux.

En vue de rétablir l'ordre, le Premier ministre, chef du gou-



Le ministre Fidèle Dimou supervisant le conseil de discipline, le 12 avril/Adiac
vernement, Clément Mouamba, a enjoint le ministre de tutelle, Fidèle Dimou, de les traduire en conseil de discipline à l'issue duquel certains d'entre eux ont reçu des blâmes et d'autres des avertissements.

Page 5



Le pape François se prosternant aux pieds des dirigeants Sud-soudanais/DF

SECTEUR PRIVÉ

Faible taux d'accès
des PME au financement

Les unités économiques informelles présentent un taux d'accès au financement des banques estimé à 1,6%, alors qu'elles emploient plus d'acteurs que la Fonction publique.

Selon une étude récente, le sec-

teur informel au Congo mobilise soixante-treize mille individus actifs évoluant dans quarante mille deux cents entités économiques. Il a généré plus de trois mille milliards de francs CFA en 2017.

Page 5

CAN DE FOOTBALL

Des groupes équilibrés
pour l'édition 2019

La Confédération africaine de football a dévoilé les affiches de la première édition à vingt-quatre pays de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football prévue au mois de juin en Egypte.

Si le pays organisateur, logé dans le

groupe A, semble en apparence épargné du « groupe de la mort », des belles affiches sont cependant annoncées en phase de poules, notamment dans le groupe D composé du Maroc, de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud, et de la Namibie.

Page 15

Éditorial

Mise au point

Page 2

ÉDITORIAL

Mise au point

Que les faits dont nous rendons compte chaque jour dans les colonnes de nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, ne plaisent pas à tout le monde n’a rien de très surprenant. Observant à la loupe ce qui se passe chez nous et ailleurs, nous avons pour mission de relater avec précision et objectivité ce que nous voyons dans les domaines les plus divers, de la politique à l’international, de l’économie au social, de la culture au sport et aux autres activités humaines. Nos lecteurs peuvent en témoigner : nous veillons à respecter les règles contraignantes de l’objectivité, du professionnalisme.

Il va de soi que cette narration scrupuleuse de la réalité provoque de temps à autre l’ire de l’un ou l’une des acteurs de la scène publique, ce qui nous vaut des remarques acerbes, pour ne pas dire des insultes. A celles et ceux qui sont tentés de recourir sinon à la menace du moins à l’agressivité verbale parce que nous avons relaté des faits avérés, nous rappelons donc ici et maintenant, comme nous l’avons fait à maintes reprises depuis la naissance de nos médias, qu’ils peuvent user du droit de réponse figurant en bonne place dans la déontologie de notre profession. Dès lors qu’ils avanceront des arguments précis et cohérents, fondés sur des faits concrets, prouvés, indiscutables, ils bénéficieront pleinement de ce droit dans les colonnes de nos journaux. Et si nous avons commis des erreurs, nous les reconnaitrons publiquement à travers une mise au point ou un rectificatif bien visible dans ces mêmes colonnes.

La mission que nous nous sommes assignée dès la création de notre groupe de presse et dont tous nos journalistes sont imprégnés est celle de rendre compte des faits qui marquent l’actualité sans les déformer ou les travestir. Elle est d’autant plus importante, stratégique même, que la déferlante des « fake news », autrement dit des fausses nouvelles qui accompagne la révolution numérique et digitale en ce début de millénaire porte en elle une menace vitale pour toutes les sociétés de la planète. Quitte à passer pour de doux rêveurs, nous sommes intimement convaincus que la presse, qu’elle soit écrite ou audiovisuelle, constitue le plus sûr des garde-fous contre de telles dérives.

D’où la présente mise au point qui vise simplement à confirmer que nous sommes pleinement conscients des responsabilités qui sont les nôtres.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Anthony Ohemeng- Boamah fait ses adieux au président du sénat

Arrivé au terme de son mandat de quatre ans, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement, a salué, le 12 avril à Brazzaville, les bonnes relations entre son institution et le Congo après des échanges avec Pierre Ngolo.

« Je suis venu témoigner ma gratitude auprès du président du Sénat pour une raison simple. Vous savez que le parlement est une institution très importante dans le processus de développement du Congo. Et le système des Nations unies, par le passé, a eu à tisser de bonnes relations avec le parlement, relations qui ont permis d’accompagner les priorités du Congo », a laissé entendre le responsable onusien. Anthony Ohemeng-Boamah a, à cet effet, remercié les autorités congolaises pour lui avoir facilité l’exercice de ses fonctions. « J’ai été accepté par tout le



Anthony Ohemeng-Boamah échangeant avec Pierre Ngolo du Congo. Venu de la Guinée (Conakry) où il a servi aux mêmes fonctions pendant quatre ans aussi, Ohemeng-Boamah avait remplacé le Gambien Lamine Manneh, aujourd’hui en poste au Rwanda.

Jean Jacques Koubemba

SÉNAT

Pauline Ikourou Yoka élue au bureau de la Commission permanente de l’Union interparlementaire

La sénatrice a été élevée au bureau de la commission permanente paix et sécurité internationale de l’Union interparlementaire (UIP) dont la 140e assemblée générale s’est tenue, du 6 au 10 avril, à Doha, au Qatar.

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, clôturant la 5^e session ordinaire administrative, le 10 avril, a adressé ses vives félicitations à la chambre haute pour la marque de reconnaissance faite au Congo. « A cette digne sénatrice, déléguée de l’Afrique au sein de cet organe de l’UIP composé de cinq membres, représentant chacun un continent, je dois ici présenter les très vives félicitations de notre



institution », a-t-il déclaré. Tenue sur le thème « Les parlements, vecteurs de renforcement de l’éducation pour la paix, la sécurité et l’état de droit », la session a réuni tous les organes statutaires de l’UIP, notamment le conseil directeur, les commissions permanentes, le comité des droits de l’homme des parlementaires, le comité sur les questions relatives au Moyen-Orient, ainsi que le forum des femmes parlementaires et des jeunes de l’UIP. Elue sénatrice en août 2017, dans le district de Mpouya, département des Plateaux, Pauline Ikourou Yoka est médecin de formation.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia	Service International : Nestor N’Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambo Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture : Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -	Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC – Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto	Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaïne Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville – République du Congo	Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville – République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
--	--	--	--	---

CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La majorité présidentielle propose quelques voies de sortie

Les trois commissions mises en place à l'occasion des premières universités de la plate-forme ont rendu, du 11 au 13 avril à Brazzaville, les conclusions de leurs travaux qui seront transmises au gouvernement et au président de la République.

Les responsables des partis membres de la majorité présidentielle ne veulent pas rester insensibles face à la crise économique et financière que transverse le Congo depuis quelques années. Ainsi, ils avaient mis en place, depuis le 27 février dernier, trois commissions devant réfléchir sur les problèmes de l'heure.

Il s'agit notamment de la commission économie, dirigée par Joseph Mbossa, la commission sociale, présidée par Yvonne-Adélaïde Mougani, et la commission politique, sous les auspices de Michel Ngakala.

Les commissions économie et sociale ont rendu publiques leurs conclusions les 11 et 12 avril. La commission politique le fera dans les tout prochains jours. Sans révéler la quintessence de celles-ci, le porte-parole du Parti congolais du travail, Serge Michel Odzocki, estime que toutes les questions liées à la vie de la population ont été évoquées. Parlant de la commission sociale, il a rappelé que le sérieux et la profondeur des analyses faites devraient retenir l'attention de tous parce qu'il s'agit d'un domaine transversal, touchant aussi des aspects économiques et politiques.



Le présidium des travaux

« C'est un travail important que nous allons examiner, donc toutes les conclusions que nous aurons arrêtées seront consignées dans un document que nous appelons: le relevé de conclusions. Nous n'excluons rien, quand nous avons décidé de tenir ces universités de la majorité présidentielle, nous avons d'abord tablé sur l'état des lieux, c'est-à-dire la

situation, la photographie du pays », a-t-il expliqué.

Pour tenir les taureaux par les cornes, la majorité présidentielle a fait appel aux personnes ressources en dehors de ses propres analyses. De ce brassage d'idées, d'informations, les participants ont fait un état des lieux qu'ils espèrent très proche de la réalité que vit la population. Une démarche qui

aura des impacts, d'autant plus que cela cadre avec le constat réalisé sur le terrain.

« De tout cela, nous dégageons logiquement des suggestions, des propositions que nous faisons au président de la République et au gouvernement pour que là où il y a des faiblesses, qu'on trouve des correctifs à cela. Là où il y a des points forts, qu'on renforce pour que

notre gestion de la cité soit la plus réaliste possible et proche des préoccupations de la population, parce que quand on est au pouvoir, la raison première et l'objectif principal c'est justement de satisfaire les besoins de la population », a rappelé Michel Odzocki.

Notons que ces universités visaient, entre autres, à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Congolais à travers une réflexion qui débouchera sur les recommandations à formuler à l'endroit du gouvernement et du chef de l'Etat.

« Au cours de ces universités, notre réflexion collective, qui se veut critique et sans tabous, n'aura de sens réel, d'intérêt véritable que si elle venait à déboucher sur de vraies réponses aux vraies questions qui préoccupent nos compatriotes. D'où, j'en appelle au sérieux, à l'effort ainsi qu'à la fécondité imaginative de tous les participants aux présentes assises qui doivent se considérer comme des missionnés fortement attendus aux résultats », a exhorté le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, à l'ouverture des travaux.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Epreuves de patience en RDC

On peut se demander comment les nouvelles autorités de RDC (République démocratique du Congo), en l'absence d'un gouvernement qu'elles contrôleraient pour appliquer leur programme, font-elles au quotidien pour gérer les affaires de leur pays. On peut aussi se demander comment les autorités sortantes, en position de force au parlement, qui attendent d'être installées dans leurs prérogatives, font-elles, à leur tour, pour espérer le dénouement de la situation. Les unes et les autres font sans doute preuve de beaucoup de patience, et donc de grandeur d'esprit. Mais jusqu'à quand ?

Tant qu'ils seront animés par la volonté de bâtir leur pays, les dirigeants de RDC prendront le temps nécessaire pour avancer sur des engagements qui les empêcheront d'amplifier les querelles intestines. Plus de deux mois après la prestation de serment du président Fé-

lix Tshisekedi, les choses n'ont pas beaucoup bougé du côté de l'exécutif dans le sens d'installer un nouveau gouvernement. Le malaise est presque certain, dans la mesure où les forces en présence, parmi celles qui sont considérées comme étant au pouvoir, en l'occurrence Cach (Cap pour le changement, proche du président élu) et le FCC (Front commun pour le Congo, coalition du pouvoir sortant) n'ont pas beaucoup échangé sur le sujet.

Certes, le président Félix Tshisekedi et son prédécesseur, Joseph Kabila, ont pu échanger, il y a quelques semaines, lors d'une rencontre à la Cité de l'Union africaine. Les deux camps l'avaient qualifiée de cordiale et amicale, donnant à penser que l'on approchait d'un dénouement. Depuis, plus rien, officiellement parlant. Peut-être échantent-ils par tous les moyens possibles (téléphone, émissaires) de sorte que les

supputations de la presse, les longues diatribes des réseaux sociaux ne sont que le fait d'adeptes du sensationnel. Il faut donc toujours attendre pourrait-on dire.

Entre-temps, le président de RDC a multiplié les missions d'information à l'extérieur. Partout où il est passé, en Afrique comme récemment aux Etats-Unis d'Amérique, il a pris langue avec ses homologues et les partenaires au développement. Les uns et les autres lui ont témoigné officiellement leur reconnaissance (autant dire qu'il n'a plus beaucoup de souci à se faire sur sa légitimité internationale), ou promis de relancer la coopération mise à mal les dernières années. Il a pu aussi s'exprimer chaque fois, développant peut-être, en fonction de son interlocuteur, le discours approprié. Quelle oreille lui prête-t-on à l'intérieur du pays, et quel commentaire en fait-on ? Il est difficile pour l'heure de le savoir.

Assiste-t-on, peut-être, à une prise de pouvoir lente de l'équipe entrante, mais au regard des équations réelles émanant des résultats des élections, notamment des législatives et provinciales, il apparaît nettement qu'une solution consensuelle soit possiblement meilleure qu'autre chose. Même si beaucoup d'expériences l'ont montré à travers le monde et particulièrement en Afrique, quand le consensus l'emporte sur le droit, les parties prenantes doivent se montrer aptes à préserver l'équilibre trouvé. Pour ne pas se contenter de gérer les humeurs et bloquer complètement le pays.

Le Cach et le FCC ont intérêt à en discuter sereinement pour ne pas fatiguer leur propre patience et rompre les amarres du voisinage qui semblaient les lier au sortir du scrutin présidentiel du 30 décembre dernier.

Gankama N'Siah



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°007/RELANCE/DMI/PRISP/C/19
« RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE REALISER LES AUDITS ANNUELS INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS, EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017 ».

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un cabinet en vue de réaliser les audits annuels indépendants des marchés publics, exercices budgétaires 2016 et 2017 ».

2-L'objectif général de cette mission est de réaliser les audits indépendants des marchés publics et conventions de délégation de service public au titre des exercices 2016 et 2017 afin de mesurer le degré de respect, par les organes de passation et les organes de contrôle des marchés publics, des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics, et de corriger les faiblesses, le cas échéant.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4-L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'asso-

cier pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

5-Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7-Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 26 Avril 2019 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un cabinet en vue de réaliser les audits annuels indépendants des marchés publics, exercices budgétaires 2016 et 2017 ».

8-L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Cellule de Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville
Tél : +242 22 614 41 81 :
Email: prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur du PRISP, p.i

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°008/RELANCE/DMI/PRISP/C/19
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL EN CHARGE DE LA RESTRUCTURATION ET LE RENFORCEMENT DES CELLULES DE GESTION DES MARCHES PUBLIQUES AU NIVEAU DES AUTORITES CONTRACTANTES »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international en charge de la restructuration et le renforcement des cellules de gestion des marchés publiques au niveau des autorités contractantes ».

2-L'objectif de la mission consiste à rendre les CGMP conformes au modèle standard élaboré par l'ARMP en vue d'appuyer la création des CGMP au sein des maîtres d'ouvrage qui n'en disposent pas.

3- Tâches du consultant

Le consultant individuel international réalisera les tâches ci-après :

- collecte, analyse et compilation des données sur un échantillon des CGMP représentatif des catégories des maîtres d'ouvrages ;
- réalisation d'un diagnostic des CGMP portant sur : (i) le modèle organisationnel, (ii) les capacités de gestion des marchés publics, (iii) le cadre de travail et la disponibilité des ressources ;
- mise en place d'un cadre d'autoévaluation et de contrôle interne au sein des CGMP ;
- élaboration d'un plan d'appui à la restructuration

et/ou à la création des CGMP auprès des Maîtres d'ouvrage qui n'ont disposent pas ;

- organisation des ateliers de validation du plan de restructuration et de renforcement des capacités des autorités contractantes ;
- relecture du règlement intérieur standard des CGMP ;
- mise en œuvre du plan de restructuration et de création des CGMP.

4-Le Profil du consultant :

Le consultant individuel international devra avoir un profil ci-après :

- être un Juriste, Ingénieur, Economiste (BAC+5) ou équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans une structure intervenant dans la gestion des marchés publics ou dans le renforcement des capacités en matière des marchés publics ;
- avoir au moins trois (3) expériences dans la mise en place des organes intervenant dans la passation des marchés ;
- avoir une maîtrise de langue française.

5-Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de soixante (60) jours incluant les étapes suivantes :

-Phase 1. Etat des lieux et plan de restructuration / création ;

-Phase 2. Mise en œuvre du plan de restructuration / création.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 26 avril 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international en charge de la restructuration et le renforcement des cellules de gestion des marchés publiques au niveau des autorités contractantes)

Cellule de Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 613 31 08: Email: prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur du PRISP, p.i
André KEHOUA

CONGO-NATIONS UNIES

Le nouveau programme de coopération au développement validé par les parties prenantes

Le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et le bureau du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo ont organisé, le 12 avril, un atelier de validation visant, entre autres, à informer les partenaires sur le nouveau document de programme pays.

Elaboré pour les cinq prochaines années, le nouveau programme de coopération au développement dit CPD, pour la période 2020-2024, sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du Pnud en septembre prochain. Il s'agit, en effet, de la contribution de cette agence onusienne à la réalisation des priorités nationales définies dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022. Ceci en fonction de ses avantages comparatifs, des enseignements tirés du programme pays actuel et pour mieux se projeter sur l'avenir. En effet, cette rencontre qui a regroupé les acteurs nationaux, les ministères, des partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile et le secteur privé, a permis de recueillir les suggestions d'amendements. Ainsi, les participants ont identifié les domaines des partenariats envisagés avec le Pnud pour la période arrêtée. La représentante adjointe du Pnud et coordonnatrice par intérim du système des Nations



Les participants

unies au Congo, Emma Ngouan Anoh, espère que ces échanges fructueux ont permis de baliser le cadre de travail pour les prochaines années. « Nous avons défini neuf résultats pour le prochain cycle avec ces indicateurs très clairs qui nous permettent de focaliser notre action et de travailler main dans la main avec l'ensemble des parties pre-

nantes, en essayant d'aider le Congo », a-t-elle fait savoir. A travers ce programme qui vient en appui au PND, plusieurs pistes d'interventions sont envisagées. Il s'agit, par exemple, des questions de gouvernance déclinées en sous-points. « Nous allons donc renforcer le processus de planification, programmation avec les ministères, nous allons appor-

ter un appui à la société et aux institutions nationales, chargées des questions de redevabilité ; sur les statistiques au niveau national pour que nous puissions suivre le progrès vers les Objectifs de développement durable », a expliqué Emma Ngouan Anoh. Au niveau de la diversification, le Pnud entend aider à la mise en œuvre des chaînes de valeur

dans le secteur agricole où certaines spéculations ont été identifiées y compris dans le secteur de l'écotourisme. Il est également prévu d'aider le Congo à mieux gérer, de façon participative, la dynamique autour des parcs avec les communautés et renforcer la politique de conservation. Présidant les travaux, le directeur général du Plan et du développement, Franck Corneille Mampouya-Mbama, a rappelé que le Pnud est un partenaire du Congo intervenant dans le cadre des questions de développement. « L'objectif de cette réunion technique est de nous permettre de s'approprier en profondeur encore tout ce que nous avons déjà fait par le passé. Nous avons également discuté des ultimes modifications de ce document que nous avons déjà traité ensemble. Après nos discussions, ce document devrait être transmis de façon officielle par la République du Congo au niveau du conseil d'administration du Pnud », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SECTEUR PRIVÉ

Les PME informelles confrontées au manque de financement

L'accès aux services bancaires des unités économiques demeure relativement faible, soit à peine 1,56% de l'ensemble du secteur informel du Congo.

Le financement constitue un facteur essentiel pour l'évolution des unités économiques du secteur informel et permet aux promoteurs de réaliser leurs projets d'investissement puis de faire face au besoin d'exploitation. Un récent rapport a pu mesurer le poids du secteur informel dans l'économie nationale. D'après l'étude cartographique, les unités économiques ne mobilisent pas moins de soixante-treize mille individus actifs exerçant dans quarante mille deux cents unités économiques. En 2017, l'économie informelle a généré plus de trois mille milliards francs CFA. Seulement 16,37% des unités économiques interrogées disposent d'un compte bancaire et moins de 3%, d'entre elles, ont admis des prêts. Le manque d'information figure parmi les nombreuses raisons scrutées, puisque l'essentiel de financement se fait sur fonds propres, soit 91,8% des cas. Le monde rural est le plus touché par ce manque de financement, par exemple, dans le département de la Cuvette, aucun promoteur n'a reconnu avoir bénéficié d'un appui financier. Les financements existants sont concentrés à Brazzaville (47,61%) et à Pointe-Noire (42,04%), un peu

pour les départements du Niari (6,53%), de la Sangha (2,07%) et de la Bouenza (1,75%). « L'analyse des données montre que l'accès aux services bancaires, par les unités économiques, reste relativement non significatif et confirme le contexte de faible bancarisation du secteur informel », a indiqué l'un des auteurs de l'étude sur la cartographie du secteur informel, Paul Koubondikila. Il a souligné, par ailleurs, le faible niveau d'assistance technique que devait bénéficier le secteur privé, notamment en matière de formation, encadrement et suivi. À peine 5,24% des acteurs ont été assistés, à savoir les entreprises individuelles, les établissements et les sociétés. Malgré son poids dans l'économie et son rôle d'amortisseur social, le secteur informel congolais constitue un manque à gagner pour l'administration fiscale. Ses activités productrices échappent à la régulation de l'État. Pour le moment, les autorités politiques veulent d'un fichier des statistiques du secteur, qui peuvent les aider à orienter leurs initiatives publiques et des éventuelles interventions des partenaires au développement.

Fiacre Kombo

MARINE MARCHANDE

Vingt-six agents traduits en conseil de discipline pour fautes professionnelles

Un groupe d'agents de la direction générale de la marine marchande avait créé, en février dernier à Pointe-Noire, une dissidence et mené illégalement un mouvement de contestation, en vue de chasser de force leur directrice générale, Colette Gandou Ilolongo, l'accusant de tous les maux, sans informer la hiérarchie.

Les agents incriminés avaient volontairement ignoré d'informer le ministère de tutelle avant d'organiser leur mouvement, préférant plutôt adresser une correspondance au Premier ministre, chef du gouvernement. Une faute administrative grave, selon la tutelle. Ainsi, pour mettre un terme à cette insoumission et indiscipline caractérisée, Clément Mouamba a enjoint le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, de les traduire en conseil de discipline. « J'ai reçu, le 26 mars, une lettre du Premier ministre, chef du gouvernement, lorsque je lui ai rendu compte de ma mission effectuée à Pointe-Noire, à cause du climat délétère qui a prévalu à la direction générale de la marine marchande. En retour, il m'a demandé de prendre des mesures fortes et urgentes afin de ramener un bon climat dans cette structure qui fait l'objet de trop de propos déconcertants », a affirmé le ministre Fidèle Dimou. Cette réunion spéciale s'est tenue en urgence, le 12 avril à Brazzaville, de 10 h à 20h, sous la direction du ministre lui-même, qui est également président du conseil de discipline. Elle a regroupé, entre autres, la directrice générale de la Fonction publique, le représentant de la direction générale du contrôle budgétaire,

les deux syndicats des agents ainsi que le représentant de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo à laquelle ces syndicats sont affiliés. Auditionnés à tour de rôle, ces vingt-six agents ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils sont accusés, entre autres, d'insubordination, manquement de se conformer aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, manquement à l'obligation de réserve, violation de la hiérarchie ainsi que de faux et usage de faux dans la délivrance de certains documents administratifs importants. À l'issue de la réunion, le conseil de discipline a infligé des sanctions disciplinaires à chacun d'eux. Six agents ont reçu des avertissements ; quatorze des blâmes ; quatre seront traduits en conseil national de discipline, compte tenu de la gravité des faits. De même, deux décisionnaires se présenteront devant la direction générale de la marine marchande. « Le conseil de discipline a une mission régalienne, celle de maintenir l'ordre et la discipline dans l'administration. Car, toute administration publique ou privée où la discipline est bafouée est vouée à la dérive », a conclu le ministre des Transports.

Firmin Oyé

Groupe BGFIBank Partenaire de mes réussites



Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale - Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

DROITS HUMAINS

Des encadreurs d'établissements scolaires édifiés sur les droits des personnes handicapées

Le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo a animé, le 12 avril à Brazzaville, une causerie-débat sur le thème « La personne vivant avec handicap compte aussi dans la société », à l'école d'enseignement général Joseph- Nkeoua, dans le deuxième arrondissement Baongo.

La communication a été donnée par l'un des membres de l'association Handicap Afrique, Auguste Mpassi. L'orateur a rappelé que les personnes vivant avec handicap jouissent des mêmes droits que les personnes valides. La société, a-t-il poursuivi, a un autre regard sur ces personnes qu'elle n'arrive pas à intégrer et à reconnaître. Elles sont souvent marginalisées par leurs proches. A cet effet, Auguste Mpassi a émis le souhait de multiplier les sensibilisations afin d'humaniser les rapports entre les personnes valides et les non valides en vue de changer les mentalités. « *La personne handicapée est un être humain comme tout autre individu. Elle jouit de toutes les facultés qui demandent que chacun puisse respecter les lois pour avoir une société inclusive* », a-t-il déclaré.

Le maire de Baongo, Simone Loubienga, a souligné, pour sa part, que le thème de la causerie-débat était une interpellation aux autorités afin de se préoccuper du sort de cette ca-



Des encadreurs lors de la communication/Adiac)

tégorie de la population souvent oubliée dans les projets de développement. Elle a, par ailleurs, rappelé que le Conseil consultatif permanent des personnes vivant avec

handicap a été créé conformément à la Constitution d'octobre 2015, pour une meilleure prise en compte de leurs aspirations dans le développement du pays, ajoutant que la personne handi-

capée ne doit pas se sentir marginalisée. Rappelons que le lancement officiel de ce projet a été marqué par des activités de simulation des enfants sur le thème « Dans

la peau d'un autre ». Les enfants ont appris à deviner les objets à l'intérieur de la boîte avec des yeux bandés, imité par les gestes avec des bouches cousues et bien d'autres. Le projet est exécuté dans sa phase pilote à Baongo suite à l'enquête menée sur la problématique des personnes vivant avec handicap dans cet arrondissement. Il a une durée de seize mois et prévoit des activités telles que la construction des rampes, la dotation en fournitures scolaires dans les établissements, l'alphabétisation des personnes handicapées ainsi que l'octroi des micro-crédits à ces dernières. La rencontre a été organisée par le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo que dirige Ghislain Serge Kimbouanga, en partenariat avec l'ONG italienne dénommée Communauté promotion développement. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de cette couche vulnérable.

Lydie Gisèle Oko

SOUDAN

Le général Ibn Auf remplacé à la tête du Conseil militaire de transition

Le ministre soudanais de la Défense n'aura tenu qu'à peine une journée. Forcé par la rue, il a, lui aussi, annoncé sa démission, le 12 avril, dans la soirée, remplacé par Fattah Abdelrahman Burhan, une personnalité plus consensuelle.

Abdel Fattah Abdelrahman n'est pas connu du grand public. On a entendu parler de lui en février dernier, lorsque Omar el-Béchir le nomme inspecteur général, c'est-à-dire numéro trois de l'armée. Peu avant, le Conseil militaire de transition avait annoncé que le président déchu, Omar el-Béchir, serait jugé au Soudan pour les crimes dont il est accusé, et qu'il ne serait pas extradé pour répondre d'accusations de crimes de guerre. Le président du Conseil militaire de transition a, par ailleurs, promis qu'il restituerait le pouvoir à un gouvernement civil et que la période transitoire pourrait même ne durer qu'un mois. Le général Omar Zaïne al Abidine, qui dirige le comité politique du Conseil militaire, a assuré que l'armée n'avait pas l'intention de conserver le pouvoir et que la solution à la crise traversée par le Soudan viendrait des manifestants. « *Nous sommes les protecteurs des revendications du peuple. Nous ne sommes pas avides de pouvoir* », a-t-il déclaré. Lui aussi lieutenant-général de l'armée soudanaise, Abdel Fattah al-Burhan Abdelrahmane était, jusqu'à sa nomination, inspecteur général des

Forces armées soudanaises. C'est un officier supérieur moins clivant que son prédécesseur. Au Conseil militaire, on pense qu'il sera mieux accepté par la rue d'autant plus qu'il pourrait vite céder son autorité à un gouvernement civil comme le demandent la rue et l'Union africaine. On suivra, avec intérêt, comment évolueront les relations entre la nouvelle équipe au pouvoir à Khartoum (militaire ou civile) et les pays de la région. En Centrafrique où l'accord de paix avait été signé sous la supervision de l'Union africaine, mais aussi d'Omar el-Béchir, en février dernier, le président Faustin-Archange Touadéra a déjà rassuré que cet accord n'était pas mis en cause suite à la destitution du président soudanais. Il y a aussi le Sud Soudan, très riche en pétrole. Enfin, le Tchad où Idriss Déby Itno avait réussi, en faisant la paix avec Omar el-Béchir, à stabiliser sa frontière au niveau du Darfour d'où partaient des attaques des rebelles tchadiens pour le chasser du pouvoir. Les événements se bousculent au Soudan où on ne sait pas combien de temps durera le nouveau venu, Abdel Fattah al-Burhan Abdelrahmane.

Yvette Reine Nzaba

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Le nouveau directeur général prend officiellement fonction mardi

La passation de service qui installera le Canadien Sylvain Villiard à son poste, en remplacement de Jeremie Mouyokani, est prévue pour le 16 avril.

Nommé par décret présidentiel en janvier dernier, c'est finalement trois mois après que le Canadien Sylvain Villiard prendra fonction à la tête du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville. « *L'attente a paru longue parce qu'après la nomination, il était question que la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, effectue le déplacement de Montréal*

pour finaliser le processus, avec à la clé la signature du contrat de prestation de service tel que prévu par le mémorandum d'entente entre les deux parties. Et, c'est ce qui vient d'être fait », a expliqué l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot, en conférence de presse, le 13 avril dans la capitale. Sylvain Villiard aura à sa suite un directeur économique et financier, un directeur de services techniques ainsi qu'un expert qui va appuyer la direction des affaires médicales. D'autres intervenants canadiens viendront en expertise à court terme, a précisé l'inspecteur général de la Santé. Avec les cadres congolais, ils travailleront main dans la main pour améliorer la gestion du CHU et répondre aux besoins de la population en matière de soins de santé de qualité. La structure hospitalière ayant pour missions princi-



Sylvain Villiard, nouveau DG du CHU de Brazzaville

pales : soins, formation, recherche et participation à la santé publique. Avec l'appui de l'Agence française de développement, le CHU dispose aujourd'hui d'un cadre stratégique, selon le Pr Richard Bileckot. Il s'agit d'un projet d'établissement hospitalier qui définit les principaux axes vers lesquels seront orientées les actions à mener pour relever les défis de la structure. Le mémorandum d'entente entre le CHU de l'université de Montréal et celui de Brazzaville repose sur un contrat de prestation de services, de la part de l'équipe canadienne conduite par Sylvain de Villiard, d'une durée de trois ans. Il pourra être prorogé en fonction des résultats qui seront obtenus au fur et à mesure, a expliqué l'inspecteur général de la Santé.

Rominique Makaya



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le **méga hors forfait**
est à **10F.**

PUBLICIS
AG
Partners
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

VATICAN

Un geste papal hautement symbolique



Le pape François se prosternant aux pieds des dirigeants Sud-soudanais./DR

La paix au Soudan du Sud passe-t-elle par le Vatican ? On peut le croire quand on observe la révérence témoignée par le Saint-Père, le pape François, à l'égard des dirigeants du plus jeune Etat africain qui a acquis son indépendance, le 9 juillet 2011, avant de plonger dans une guerre civile meurtrière payée comptant par ceux-là même qui étaient censés rendre leur pays prospère.

Après de nombreux accords de paix signés mais foulés aux pieds, le président Salva Kiir et son frère ennemi et ancien bras droit, Riek Machar, sont allés au Vatican implorer le pardon de Dieu. Le pape François ne le leur a pas refusé qui s'est prosterné à leurs pieds, le 12 avril, afin qu'ils renoncent à tout jamais à la chamaillerie guerrière de laquelle leurs compatriotes payent le prix fort depuis six longues années. Tout le monde s'accorde à dire que si les deux belligérants ne se mettent pas en devoir de respecter leur parole, les colères du Très Haut s'abattront sur eux sans délai.

Gankama N'Siah

DISTINCTION

Le Rjcpec a primé une vingtaine de Congolais dans divers domaines

Les heureux récipiendaires ont été récompensés pour leurs prestations dans leurs secteurs d'activités respectifs, dont la politique, l'enseignement, la communication, la musique, etc., au cours d'une cérémonie organisée récemment à l'hôtel de ville de Brazzaville.

François Bakana (député), Boniface Ngoulou (député), Daniel Zoula (ancien député), Paul Sony Benga (directeur général Drtv), Bartelemy Okimi (directeur de cabinet), Aimé Bokino (ancien administrateur maire), Alain Guy Mendome (chef de service sport Télé Congo), François Lekaka (membre du Parti congolais du travail), Djoson philosophe (artiste musicien), et bien d'autres, ont bénéficié des prix dans différentes catégories, de la part du Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (Rjcpec).

Lauréat du Prix d'excellence pour la visibilité de la musique congolaise à l'étranger, l'artiste musicien, Djoson philosophe, patron de l'orchestre Super Nkolo Mboka, pense que ce prix est un encouragement qui pousse son groupe et lui-même à aller de l'avant. « Point n'est besoin de stagner parce que nous sommes primés. Dans la vision de « Multicolor », c'est toucher là où la musique congolaise n'est pas présente. Notre mission est encore longue », a déclaré l'artiste.

En effet, Djoson philosophe et Su-



L'artiste musicien Djoson philosophe recevant son prix Photo

per Nkolo Mboka ont représenté le Congo et l'Afrique centrale au festival des meilleurs instrumentistes d'Afrique en 2017, à Cotonou, au Bénin, où ils se sont produits au stade de l'Amitié. En 2018, l'artiste musicien a participé à la troisième session ordinaire de la conférence du comité technique spécialisé sur la jeunesse, de la culture et les sports à Alger (Algérie). Le 24 novembre 2018, Djoson philosophe et son groupe ont représenté le Congo

à la cinquième édition d'Afrima au Ghana, où ils ont presté dans la salle de conférence internationale d'Accra. Il avait déjà rendu visible la musique congolaise dans les pays latinos, notamment au Brésil et à Cuba.

Ce sont toutes ces raisons qui ont permis à Djoson philosophe d'obtenir le Prix d'excellence pour la visibilité de la musique congolaise à l'étranger.

Bruno Okokana



APPEL D'OFFRES

1-Commande des fournitures de bureau 2019

Réf: N°01/2019- LCB BANK FOURNITURE DE BUREAU 2019

2-Relatif à la désignation d'un prestataire d'entretien des locaux de LCB BANK

Réf: CDC01/201903 : Prestation des services entretien des locaux LCB BANK

Date limite pour le dépôt des offres
Le 29 Avril 2019 à 17H00

Lieu de retrait des DAO : Direction de la logistique LCB Bank
Avenue Amilcar Cabral B.P: 2889 République du Congo-Brazzaville

Condition de retrait du DAO : 50.000 non remboursable



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°009/DMI/PRISP/C/19
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE D'ELABORER UN GUIDE METHODOLOGIQUE D'AUDIT AU PROFIT DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES (IGF) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international chargé d'élaborer un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances (IGF) ».

2-L'objectif de la mission consiste à concevoir et mettre à la disposition des cadres et agents de l'inspection générale des finances un guide méthodologique de conduite des missions d'audit, selon les normes internationalement reconnues.

3-Tâches du consultant

Le consultant réalisera les tâches ci-après :

1-Réalisation de l'état des lieux des guides de procédure existant à l'inspection générale des finances ;

2-Elaboration d'un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection

générale des finances, conformément aux domaines de compétence de l'IGF et aux évolutions futures de la réglementation en la matière;

3-Animation d'un séminaire atelier pour présenter les résultats de sa mission et susciter les réactions des acteurs concernés.

Pour ce faire, il devra atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- présenter le guide méthodologique d'audit dans ses différentes phases, les modèles de rédaction des rapports des missions d'audit, la transmission et la publication du rapport d'audit aux personnes habilitées ;
- élaborer les canevas à suivre par les cadres et agents de l'IGF pour chaque type d'audit à réaliser, conformément aux textes organiques de l'institution ;
- proposer aux agents de l'inspection générale des finances des diligences à respecter pour mener à bien une mission ;
- préparer la mise en œuvre du guide méthodologique de conduite des missions d'audit ;
- procéder à l'évaluation de l'application des procédures contenues dans le guide méthodologique, dans le cadre

des missions d'audit.

- amener les agents de l'inspection générale des finances à s'approprier des outils du guide méthodologique d'audit.

4-Le Profil du consultant :

Le consultant devra remplir les critères suivants :

- avoir un diplôme universitaire (Bac+5) en audit, gestion des finances publiques, en économie, en techniques comptables et financières /Audit des politiques publiques ou tout autre domaine équivalent ;
- avoir au moins quinze (15) ans d'expériences dans la gestion des finances publiques et la pratique des Directives CEMAC et les principes OHADA seraient un atout ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expériences dans les audits des finances publiques en Afrique Subsaharienne ;
- avoir une maîtrise de la langue française et une bonne capacité à communiquer.

5-Durée et lieu de la mission

La mission du consultant est de

soixante (60) jours.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 26 avril 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international chargé d'élaborer un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances (IGF)).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 614 41 81 : Email: prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP, p.i

André KEHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°003/DMI/PRISP/C/19
« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT ».

NOUS VOUS INFORMONS QUE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°003/DMI/PRISP/C/19 PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT EST ANNULÉ POUR DES RAISONS DE CHANGEMENT DE METHODE DE SELECTION

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 613 31 08:Email : prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2019

Le Coordonnateur du PRISP, p.i

André KEHOUA

L'AN 1 DE L'ÉRECTION DU BUSTE DE YOURI GAGARINE

La Fédération de Russie honore la mémoire du pionnier de la conquête spatiale

Cinquante-huit ans après sa révolution, en tant que premier homme à voyager dans l'espace, la bravoure, le courage et le travail du cosmonaute ont été dignement salués par un dépôt de gerbes de fleurs à la stèle érigée en sa mémoire à Brazzaville, le 12 avril 2018, sur la façade extérieure du Centre culturel russe qui porte désormais son nom.

La cérémonie d'hommage à la mémoire de Youri Alexeïevitch Gagarine, immortalisé dans la capitale congolaise, s'est faite en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, du maire de la ville, Christian Roger Okemba, de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhailov (hôte de l'événement), ... « Nous nous sommes rassemblés pour célébrer la journée de l'art cosmonautique. C'est le 12 avril 1961 que l'homme avait su conquérir l'espace à travers la première navigation spatiale. Et depuis, des progrès ont été enregistrés. Je voudrais souligner que ce buste sur Youri est le premier sur le continent africain. Et le fait qu'il se trouve au Congo,

manifeste encore une fois des relations bilatérales entre nos deux pays. Je remercie la mairie de Brazzaville d'avoir accompagné cette initiative », a déclaré l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhailov. Il est avéré que la dimension de la conscience historique rappellera toujours que l'histoire du progrès de l'humanité est indéniablement liée à l'histoire des grands risques entrepris par les grands hommes du monde. A travers l'érection de ce monument à Brazzaville, Youri, le plus grand pionnier de l'aventure spatiale restera à jamais gravé dans le souvenir de toutes les générations futures congolaises et pourrait susciter davantage



Le ministre de la Culture et des arts, ainsi que le maire de la ville de Brazzaville, déposant les gerbes de fleurs aux pieds du buste de Youri Gagarine

de vocations dans ces domaines de demain qui continuent de fasciner et de faciliter le domaine de la communication de nos jours. Prenant la parole, le maire de Brazzaville, Christian Okemba, a évoqué « cette belle page de la cosmonautique qui s'inscrit désormais dans la ville créative de Brazzaville, à proximité du bord du majestueux fleuve Congo », ajoutant : « Ma satisfaction est d'autant plus grande, du fait qu'il me ramène dans le pays de ma vie estudiantine, pays qui a vu naître ce pionnier. Merci d'honorer Brazzaville, première capitale où l'illustre hé-

ros est dorénavant présent ».

Qui était Youri Gagarine ?

Né le 9 mars 1934 à Klouchino, en Russie, et mort le 27 mars 1968 à Kirjatch, toujours en Russie, Youri Alexeïevitch Gagarine, de sa formation pilote militaire et cosmonaute soviétique, est le premier homme à avoir effectué un vol dans l'espace au cours de la mission Vostok 1, le 12 avril 1961, dans le cadre du programme spatial soviétique. En effet, animé d'un courage extraordinaire, d'une ténacité et d'une endurance sans pareil, le jeune cosmonaute russe n'avait ce jour du 12 avril 1961 que 27 ans, lorsqu'il décidait d'aller dans l'espace. Depuis lors, l'humanité tout entière doit à cet homme possédé par l'espace, une grande admiration. Youri Alexeïevitch Gagarine acquiert dorénavant une notoriété internationale. Bref, il est entré dans l'histoire.

Bruno Okokana et Merveille Atipo (stagiaire)

Des personnalités congolaises décorées

L'Agence fédérale russe pour la coopération internationale et humanitaire a décerné, le 12 avril, deux diplômes d'honneur, respectivement au ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, et au maire de la ville, Christian Roger Okemba, ainsi qu'une décoration au conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'État, Lydie Pongault, à l'occasion du premier anniversaire de l'érection du buste de Youri Gargarine.

Décorant le conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'État, l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhailov, a indiqué que Lydie Pongault a beaucoup fait pour le développement des relations entre les deux pays. « Cette décoration est un signe honoraire pour l'amitié et la coopération entre nos deux peuples. Elle est attribuée par l'Agence fédérale russe pour la coopération internationale et humanitaire », a-t-il expliqué. En présence de ses collègues conseillers, directeurs et collaborateurs, l'heureuse récipiendaire, qui les a tous salués, a déclaré : « A côté du buste de l'illustre cosmonaute Youri Gagarine, nous célébrons le courage, les prouesses de la science. Nous célébrons la vie tout simplement. La vie qui signifie aussi la coopération entre les peuples et les pays, disons pour la circonscrire la coopération entre le Congo et la Russie ». Lydie Pongault a ajouté : « La décoration que je reçois aujourd'hui prolonge heureusement cet espoir que nos pays et leurs dirigeants, les présidents Vladimir Poutine et Denis Sassou N'Guesso, poursuivront le raffermissement de nos liens ». Pour sa part, ayant reçu le diplôme d'honneur de la Fédération de

Russie, le ministre congolais de la Culture et des arts a remercié ce pays pour lequel il est un produit. Ce pays qui l'a formé, ce pays où il passé plusieurs années. « Le diplôme qui venait d'être attribué à ma modeste personne fera en sorte qu'avec les autori-

tés de l'ambassade, avec tous les collègues qui ont fait leurs études dans ce pays, que nous puissions travailler pour le renforcement des relations entre nos deux pays. Cinquante-cinq ans de coopération c'est beaucoup. Aujourd'hui, l'ambassadeur l'a dit et nous

avons pris à bras le corps ce problème. C'est sûr que dans les années à venir, dans les mois à venir, ces relations de coopération et d'amitié entre nos deux pays vont s'intensifier », a estimé Dieudonné Moyongo.

Revenant à l'événement du jour,

à savoir le premier anniversaire de la pose du monument de Youri Alexeïevitch Gagarine, le ministre de la Culture et des arts a remercié le Conseil départemental et municipal de Brazzaville qui a pris une décision consacrant cet espace à ce cosmonaute russe. « Pour nous, en tant que ministère de la Culture, ministère de la mémoire, ceci est une très bonne chose, parce que c'est une décision qui vient enrichir la cartographie des lieux de mémoire, des lieux touristiques dans notre ville capitale, qui est une ville créative de l'Unesco, siège du Festival panafricain de musique », a-t-il renchéri. Rappelons que l'érection du buste du célèbre cosmonaute Youri Alexeïevitch Gagarine devant la devanture du Centre culturel russe, oeuvre d'un artiste russe, avait eu lieu à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de ce centre, en présence du cosmonaute russe, Tokarev, venu pour la circonstance. Il est le premier du genre à être érigé en terre africaine. Une délibération (024) a été prise par le Conseil départemental et municipal de Brazzaville, en octobre 2018, portant dénomination en place Youri-Alexeïevitch-Gagarine, de l'espace dit Centre culturel russe.

B.Ok.



Madame le conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'Etat recevant la décoration des mains de l'ambassadeur de la Fédération de Russie/Photo Zed Lebon

IN MEMORIAM

14 avril 2013 - 14 avril 2019, voici six ans déjà, jour pour jour, que Daniel Ndeba « Otoua Molombi » fut subitement arraché à l'affection de son épouse, de ses enfants, petits-fils et de sa famille.



La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la disparition prématurée d'un être aussi cher, tout comme son souvenir, en cette date commémorative, la veuve Ndeba, les enfants Ndeba, Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa, l'éducation que tu nous a donnée, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour tes semblables guideront toujours nos pas. Ta mémoire demeure toujours et à jamais gravée dans nos cœurs. Que ton âme repose en paix auprès des ancêtres.

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr





JOB ADVERT

Position: Procurement Manager
Organisation: Odzala-Kokoua Foundation
Location: Approximately 70% Brazzaville and 30% Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo
Reporting to: Field Operations Manager (FOM)
Expected start date: May 15, 2019
Type of contract: Fixed-term (2-3 years)

Background:
Odzala-Kokoua Foundation is the management entity of Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo. The Foundation is directly affiliated to African Parks Network (APN) that is a NGO that takes total responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in Africa in partnership with governments and local communities.

Job overview:
The Procurement Manager primarily assists the Field Operations Manager in terms of procurement and stock management. The nature of the position will require close coordination with various departments in the park.

Key functions:
-Execute all local and international procurements following APN's Standard Operating Procedure (SOP), while matching donor requirements.
-Manage the procurement database.
-Execute all importation and custom procedures.
-Responsible of the stock management of our storerooms in Brazzaville, Ouesso and in the park, as well as the movement of items in-between storerooms.
-Supervise the different stock controllers.

-Implement inFlow Inventory management software.

Capabilities, competencies and experience required for the position:
-Holder of a minimum 3-year university degree related to the requirements of this position.
-A minimum of 5-year experience fulfilling a similar position.
-A minimum of 10-year experience living in Africa, ideally Central Africa.
-Experience in procurement and stock management procedures.
-Demonstrable leadership and people management skills.
-Good ability to locate the best products in terms of quality / price (and to justify why).
-Good computer skills, including database management. Previous experience in inflow or similar software.
-Strong willingness to spend at least 30% of the time in remote setting.
-Showing a strong sense of integrity.
-Fluent in English and French (both written and spoken). Good communications skills.
-Good team player and experience in working with multicultural teams.

Key relationships: Field Operations Manager, Park Management Unit, Assistants Field Operations Manager, Stock Controllers, Special Project Manager, Brazzaville Office and Ouesso Office.

How to apply: Send your CV and a cover letter (addressed to Antoine Marchal) to pnok@africanparks.org before April 30, 2019. Short-listed candidates will then be invited for an interview.

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org



OFFRE D'EMPLOI

Position: Responsable Achats
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Environ 70% à Brazzaville et 30% au Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo.
Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations
Date de début du contrat: 15 mai 2019
Type de contrat : À durée déterminée (2-3 ans)

Contexte:
La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste:
Le Responsable Achats assiste le Responsable des Opérations en matière d'achats et de gestion des stocks. La nature du poste exigera une coordination étroite avec les divers services du parc.

Fonctions principales:
-Exécuter tous les achats locaux et internationaux en suivant les Standard Operating Procedure (SOP) d'APN, tout en respectant les exigences des donateurs.
-Gérer la base de données des achats.
-Exécuter toutes les procédures d'importation et de douane.
-Responsable de la gestion des stocks au niveau de Brazzaville, Ouesso et dans le parc, ainsi que de la circulation des biens entre les différents magasins.
-Superviser les différents magasiniers.

-Mettre en œuvre le logiciel de gestion inFlow.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
-Détenteur d'un diplôme universitaire de minimum 3 ans lié aux exigences de ce poste.
-Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.
-Un minimum de 10 ans d'expérience en Afrique, idéalement en Afrique Centrale.
-Expérience en matière de procédure d'achat et de gestion des stocks.
-Aptitudes en matière de leadership et de gestion d'équipes.
-Bonne capacité à trouver les meilleurs produits en termes de qualité / prix (et à justifier pourquoi).
-Compétences en informatique, y compris en gestion de bases de données. Expérience antérieure sur le logiciel inFlow ou sur un logiciel similaire.
-Forte volonté de passer au moins 30 % du temps dans des conditions isolées.
-Faire preuve d'intégrité.
-Maîtrise de l'anglais et du français (parlé et écrit). Bonnes compétences en communication.
-Bon esprit d'équipe et habitude de travailler avec des équipes multiculturelles.

Relations clés : Responsable des Opérations, Unité de Gestion du Parc, Assistants Responsable des Opérations, Magasiniers, Responsable des Projets Spéciaux, Bureau de Brazzaville et Bureau de Ouesso.

Comment appliquer: Envoyer votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 30 avril 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview.

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org



COMMUNIQUE OPERATION TAXI-BUS 2019

Dans le cadre des réformes entreprises entre le Bureau Congolais du Droit d'Auteur(BCDA) et ses partenaires sociaux, l'Union des Musiciens Congolais(UMC) demande aux transporteurs en commun Taxi et Bus, les transports en commun inter-villes ou inter-départementaux, et à tous les usagers en général de s'acquitter de leurs redevances des droits d'auteurs pour l'année 2019.

Rendez vous vite et massivement au Bureau Congolais du Droit d'Auteur(BCDA) pour vous acquitter de votre redevance où une vignette vous sera remise. Aussi, un service de perception est mis à votre disposition dès à présent.

L'exécution publique, en dehors du cadre familiale des œuvres de l'esprit étant formellement interdite par la loi, seul le paiement de la redevance du droit d'auteur moyennant quittance ou vignette vous en donne l'autorisation.

NB : Le recouvrement forcé de la redevance des droits d'auteurs s'effectuera du 15 au 25 avril 2019 sur toute l'étendue du territoire.

Le Bureau Congolais du droit d'auteur(BCDA) est situé à Ex-trésor dans l'enceinte du Ministère de la Culture

Ceci est une exhortation de l'Union des Musiciens Congolais(UMC) par la voix de son Président national BONGUILI Magloire Godefroy alias Pape God.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture: Du lundi au vendredi 9h-19h Samedi 9h-18h

DROITS DE L’HOMME

La Démiap accusée de maintenir des cachots clandestins

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a fait savoir, le 12 avril, que malgré l'ordre de fermeture des prisons illégales donné par le président de la République, le service des renseignements militaires continue d'enlever et de détenir illicitement des personnes au-delà de quarante-huit heures, sans l'autorisation préalable d'un juge.

A travers un communiqué, l'Asadho se dit très préoccupée par « *l'enlèvement suivi de la détention au secret* », le 20 mars dernier, de John Zikama Bahali, agent de l'école Sainte Margueritte, dans la commune de Mont Ngafula, à Kinshasa, et de John Kasesa Ngongo, de la société Transco, ainsi que de la menace de mort contre John Kapend Mwanzamb. Citant des témoignages qui lui sont parvenus, cette ONG de défense des droits de l'homme révèle que John Kasesa Ngongo avait été brutalement arrêté en plein culte à l'église Jésus la Puissance par une dizaine de personnes armées, habillées en tenue civile. Ces derniers, affirme l'Asadho, l'auraient tabassé et ligoté avec le pasteur Fernand Muteba, avant d'être jetés dans une voiture non immatriculée. Les deux personnes se seraient retrouvées dans la voiture avec un autre membre de la même église, Zikama, enlevé une heure avant, soit aux environs de 18 h, pendant qu'il était en route pour le culte. « Ces personnes n'étaient munies d'aucun mandat délivré par une autorité judiciaire compétente », regrette cette ONG. Le pasteur, selon elle, avait été libéré après s'être vu extorquer la somme de vingt mille francs congolais, l'équivalent de treize dollars américains, alors que les deux autres personnes ont été conduites vers une destination inconnue, sans porter à leur connaissance les faits pour lesquels elles ont été

arrêtées et maltraitées. Des cachots en dehors du circuit judiciaire Après des recherches entreprises par les membres de leurs familles respectives, indique l'Asadho, ces deux personnes ont été localisées au cachot du service Détection militaire des activités anti-patrie (Démiap), dans la commune de Kintambo, sans accès aux services d'un avocat et à la visite des membres de leurs familles, en violation des dispositions des articles 17 à 19 de la Constitution. Tout en condamnant les actes de violation des droits fondamentaux de ces citoyens par les agents de la Démiap, l'Asadho fustige le fait que malgré l'ordre de fermeture des cachots clandestins dits amigos, ce service des renseignements militaires continue d'enlever et de détenir illicitement des gens au-delà de quarante-huit heures, sans l'autorisation préalable d'un juge. Elle exhorte, de ce fait, le directeur général de ce service à libérer sans conditions les personnes arrêtées et détenues illégalement et à déférer les auteurs de ces actes devant l'officier du ministère public pour poursuites. Elle demande, par ailleurs, à l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo d'ouvrir une instruction judiciaire à charge des agents de la Démiap impliqués dans cet enlèvement et détention illégale.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Deux agents de l'aéroport de Rughenda contaminés par Ebola

Les deux travailleurs ont été transférés au centre de traitement de Butembo, après que les tests de laboratoire ont confirmé qu'ils sont atteints par la maladie.

Les deux agents ont contracté la maladie après avoir assisté à l'enterrement non sécurisé d'une connaissance décédée. L'un est agent de la Régie des voies aériennes et l'autre bagagiste à l'aéroport de Rughenda, à Butembo, dans la province du Nord-Kivu. Les autres agents de l'aéroport ont été vaccinés par les équipes de riposte, le 11 avril, pour éviter la propagation de l'épidémie. Ces équipes ont, en plus, désinfecté toutes les installations aéroportuaires. Malgré les activités de la riposte, les vols à l'aéroport de Rughenda n'ont pas été perturbés. Toutefois, les autorités prévoient d'y renforcer la surveillance épidémiologique et le contrôle sanitaire. Notons que les prestataires des soins et les agents travaillant dans les postes frontaliers sont parmi les personnes exposées à la contamination de la maladie à virus d'Ebola, parce qu'ils sont en contact permanent avec les malades et les voyageurs.

Situation épidémiologique

Le cumul des cas à ce jour est de mille deux cent six, dont mille cent quarante confirmés et soixante-dix probables. Sept cent soixante-quatre décès ont été rapportés dont six cent quatre-vingt-dix-

huit confirmés et soixante-six probables. Trois cent cinquante-huit personnes ont été guéries et deux cent quarante-six cas suspects sont en cours d'investigation ; vingt nouveaux cas confirmés, dont huit à Katwa, sept à Vuhovi, deux à Mabalako, un à Butembo, un à Komanda, et un à Beni. Une nouvelle patiente de Katwa s'est présentée volontairement au Centre de traitement Ebola (CTE) dès l'apparition des premiers symptômes. Les deux cas de Mabalako sont les parents d'un cas confirmé de Katwa, décédé le 6 avril, qui avaient fui dans cette localité pour éviter les équipes de la riposte. Le couple a été retrouvé dans une zone non sécurisée de Mabalako à un stade avancé de la maladie et a refusé d'être transféré dans un CTE. Treize nouveaux décès de cas confirmés ont été notifiés. Il s'agit de six décès communautaires dont deux à Katwa, deux à Mabalako, un à Butembo et un à Komanda. Sept décès au CTE ont été signalés dont six à Katwa et un à Butembo. Cent sept contacts qui ont été identifiés autour du cas confirmé de Bunia sont sortis du suivi.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Caritas impliquée dans la surveillance des cas de paralysie flasque aiguë

A l'instar du Haut-Katanga et du Haut-Lomami, Caritas Congo vient de s'engager dans le renforcement de la surveillance à base communautaire (SBC) des cas de paralysie flasque aiguë (PFA) et d'autres maladies évitables par la vaccination (MEV) dans cinq zones de santé de l'antenne Programme élargi de vaccination de Bumba.

Le projet vise à contribuer à la redynamisation de la surveillance des maladies évitables par la vaccination et spécifiquement des cas de PFA dans treize zones de santé des provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et de la Mongala. Ces zones sont réparties autour de quatre antennes du programme élargi de vaccination, à savoir deux zones de santé à Lubumbashi, deux à Likasi, quatre autres à Kamina et cinq à Bumba. Les enfants de moins de 15 ans sont les premiers bénéficiaires de ce projet. Ils sont estimés à un million trois cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-trois. Financé par la Fondation Bill & Melinda Gates pour une durée d'une année, le projet de renforcement de la SBC des cas de PFA et d'autres MEV vient en appui au ministère de la Santé, particulièrement à son programme élargi de vaccination, dans son volet surveillance. Ce sont les Caritas diocésaines,



Une vue des partenaires techniques et financiers impliqués dans le projet

à travers leurs bureaux diocésains des oeuvres médicales de Lubumbashi, Kilwa-Kasenga, Kamina, Kongolo, Lolo et Lisala qui sont les organisations

d'appui à la mise en œuvre par les treize zones de santé gérées par les divisions provinciales de la santé de ces provinces. Le projet étant communautaire,

les relais communautaires, les leaders locaux, les maisons des prières et les tradi-praticiens sont aussi des acteurs importants, y compris les presta-

taires des soins. Le projet a été bien accueilli et accepté par les autorités sanitaires, ecclésiastiques et politico-administratives de la Mongala. Il constitue une opportunité pour cette province qui, à elle seule, compte onze cas de PFA. Caritas Congo, par le mot de son secrétaire exécutif, a promis une collaboration permanente pour un partenariat responsable et fructueux afin non seulement d'atteindre les résultats attendus, mais aussi et surtout de contribuer à l'amélioration de la santé des enfants congolais en général et ceux de la Mongala en particulier. Selon un communiqué de Caritas publié le 10 avril, une délégation conduite par son secrétaire exécutif s'était rendue à Lolo et Bumba, dans la province de la Mongala, en vue d'appuyer le lancement officiel de la mise en œuvre des activités de ce projet de lutte contre la maladie.

B.L



MTN Fondation

Po na yo !

Nous prenons soins des personnes âgées

- ☑ **354.000.000 FCFA** investis dans
l'aménagement d'un Centre de santé
- ☑ Plus de **3000 personnes âgées**
assistées à ce jour

everywhere you go

mtncongo.net



CAN-2019

L’Egypte épargnée, des belles affiches, mais pas de groupe de la mort

Deux affiches classiques et un grand favori relativement épargné : Maroc-Côte d’Ivoire et Sénégal-Algérie seront les chocs du premier tour de la Coupe d’Afrique des nations (CAN)-2019, tandis que le pays-hôte jouera le match d’ouverture contre le Zimbabwe, le 21 juin, selon le tirage au sort effectué vendredi.

Dans le cadre pharaonique des pyramides de Gizeh, les légendes du continent en charge du tirage, Yaya Touré, El-Hadji Diouf, Ahmed Hassan et Mustapha Hadji, n’ont pas offert un «groupe de la mort» en raison du format à vingt-quatre équipes. Mais au moins deux chocs risquant de pimenter le premier tour de la compétition qui durera jusqu’au 19 juillet.

Le Maroc retrouvera dès la phase de poules la Côte d’Ivoire pour un «remake» de l’édition 2017, tandis que le Sénégal, qui rêve d’un premier sacre plus de dix-sept ans après la finale malheureuse de 2002, croisera la route de l’Algérie à ce stade de la compétition pour la troisième fois de suite (2015, 2017, 2019).

A la tête des Lions de l’Atlas, le Français Hervé Renard aura pour objectif de remporter une troisième CAN avec une troisième sélection différente, après ses succès avec la Zambie (2012) et... la Côte d’Ivoire (2015). Retrouvailles et revanches à suivre ! Mastodonte du foot africain avec sept CAN remportées, dont trois à domicile, l’Egypte sera aussi opposée à la République démocratique du Congo et à l’Ouganda dans le Groupe A.

«Ce sera un match difficile face



(Khaled Desouki/AFP)

aux Pharaons chez eux et leurs fans passionnés», a réagi le sélectionneur de l’Ouganda, Sébastien Desabre. Si les coéquipiers de Mohamed Salah, finalistes sortants de la dernière édition, ont eu un tirage relativement clément, d’autres sélections ayant participé au Mondial 2018 en Russie comme la Tunisie ou le Nigeria, ont aussi été globalement épargnés.

Première pour Madagascar, le Burundi et la Mauritanie

Les Super Eagles, qui retrouvent la compétition continentale après six ans d’absence, joueront contre la Guinée, Madagascar, et le Burundi, deux sélections qui participeront à leur première CAN, tandis que les Aigles de Carthage ont hérité du Mali, de la Mauritanie, et de l’Angola.

«La rencontre face à l’Angola, en début de tournoi, désignera l’équipe qui finira en tête du groupe», a estimé le tout nouveau sélectionneur de la Tunisie, Alain Giresse, nommé en décembre.

Le Cameroun, tenant du titre, sera opposé au Ghana, au Bénin et la Guinée-Bissau dans le Groupe F.

Le tournoi continental accueille

lera pour la première fois vingt-quatre équipes cet été (21 juin-19 juillet), au lieu de seize dans le format précédent. Ainsi, les deux premiers de chaque groupe et les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés pour la phase à élimination directe.

Malgré le nouveau format, il y aura toutefois des absents notables lors de cette édition XXL comme le Gabon de Pierre-Emerick Aubameyang, le Togo d’Emmanuel Adebayor et de Claude Le Roy, le Burkina Faso, finaliste en 2013 et troisième en 2017 et les Diables rouges du Congo. L’équipe conduite par Valdo Candido était arrivée à la dernière place de leur groupe, avec cinq petits points.

L’Egypte a été désignée en janvier par la Confédération africaine de football nouveau pays-hôte pour remplacer, au pied levé, le Cameroun, à qui l’organisation avait été retirée en raison de retards dans les travaux. Les matches auront lieu dans six stades, dont trois se trouvent au Caire (Stade international du Caire, stade de la Défense aérienne, stade Al-Salam). Les autres enceintes sélectionnées sont celles d’Alexandrie, de Suez et d’Ismailia.

Camille Delourme avec AFP

HUMEUR

Les raisons de la persistance des pharmacies illégales

Bien que la conscience collective rejette en bloc la vente des médicaments de la rue à cause de la qualité douteuse des molécules qui s’y trouvent, il y a bien des personnes qui y ont recours. Alors, quelles sont les raisons de la persistance de ce phénomène dans nos centres urbains ?

Les médicaments et molécules vendus dans ces pharmacies illégales trouvent facilement des acheteurs pour leurs prix abordables. En plus, il faut ajouter la démographie. En effet, la population de nos villes croît du jour au jour et les problèmes de santé se multiplient également. Se soigner, pour certains ménages, est devenu une charge difficilement supportable à cause du coût élevé de l’ordonnance médicale. La pharmacie illégale paraît ainsi un mal nécessaire, le prix définitif du médicament étant obtenu après un marchandage.

Les pharmacies légales vendent les produits en totalité, alors qu’au niveau de l’informel, le médicament peut être vendu en détail. Ce qui amoindrit les coûts, selon beaucoup de patients. Elles trouvent facilement leur clientèle au sein de toutes les couches de la population. Cadres moyens, petits commerçants, conducteurs en tout genre et les personnes démunies sont les plus assidus. Certains fonctionnaires viennent aussi à eux, surtout à l’heure où le mot « crise » est sur toutes les lèvres. Encore que ces « pharmaciens ambulants » créent une bonne collaboration avec leurs clients « fauchés » qui peuvent, dans l’immédiat, prendre des médicaments à crédit. D’où, à la moindre fièvre de l’enfant, la maman court vite chez son pharmacien du coin de la rue.

Il faut noter que même disponibles, en qualité et en quantité, les médicaments légaux ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Les malades disent eux-mêmes que le « docteur de la rue » préserve mieux le secret de la maladie dont ils souffrent. Donc, il n’est pas question d’aller à l’hôpital étaler sa pathologie à un médecin. Le contact direct avec le « docteur de la rue » soulagerait certains, disait un des vendeurs ambulants. Un ou deux questions suffisent pour que le traitement soit trouvé. Encore que la date de péremption du produit importe peu, l’essentiel est d’entendre le « docteur de la rue » dire : « Ce produit est efficace pour ta pathologie, achète-le maintenant ».

L’approvisionnement régulier des centres de santé et hôpitaux en médicaments divers ainsi que la baisse des prix dans des officines agréées sont, entre autres, des pistes de solution pour éradiquer ce phénomène. Si les prix continuent d’être tels qu’ils sont, les patients au revenu faible continueront d’aller chez les

Faustin Akono

PROJET EAU, ÉLECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les chefs de quartier appelés à s’approprier les ouvrages réalisés

Une réunion de sensibilisation aux travaux du projet à Pointe-Noire a regroupé, le 12 avril, les intervenants et les responsables locaux, en présence d’Ambroise Bayakissa, administrateur maire du troisième arrondissement, Tié Tié.

La rencontre a été ouverte par l’administrateur maire de Tié Tié. Ambroise Bayakissa a insisté pour que les chefs de quartier, de zone et de bloc jouent pleinement leur rôle, en veillant sur les sites concernés par le Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) et en favorisant la bonne entente entre ses acteurs et les bénéficiaires.

De leur côté, les responsables du Peedu ont exhorté la population, la principale bénéficiaire, à s’approprier le projet, l’invitant à se sentir concernée par les travaux qui sont menés dans les différentes circonscriptions administratives. Ainsi, l’engagement citoyen trouve son sens et sa place dès lors que le bien réalisé est perçu comme un bien d’intérêt collectif, ont-ils renchéri.

Notons que le Peedu a entrepris à Pointe-Noire les travaux de réhabilitation et d’équipement de quinze postes de transformation. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces activités pouvant entraîner des nuisances individuelles et col-



La tribune officielle lors de l’ouverture de l’atelier sur la sauvegarde environnementale et sociale/Adiac

lectives qui peuvent altérer les relations entre les acteurs en charge du projet et la population, un atelier a été initié. Au cours de celui-ci, deux thèmes ont été développés, notamment la sauvegarde environnementale et sociale par Adélaïde Itoua, spécialiste en sauvegarde environnementale, et les mécanismes de gestion des plaintes et l’engagement citoyen par Cyprien Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde environnementale et sociale au Peedu.

«Pour contenir ces situations et conduire à bonne fin les travaux, la Banque mondiale prescrit à tous les

projets qu’elle finance les dispositions appelées mesures de sauvegarde environnementale et sociale tirées des études spécifiques élaborées tout au début des travaux. Ces études déterminent et identifient les impacts positifs et négatifs liés à la mise en œuvre d’un projet quelconque et proposent des mesures d’atténuation pour les impacts négatifs et des mesures de bonification pour les impacts positifs », a dit Paul Gulu, responsable administratif, financier et comptable du Peedu, assurant l’intérim du coordonnateur empêché.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION

Le Centre international des civilisations bantu signe un accord cadre avec Les Dépêches de Brazzaville

Le document a été paraphé au siège des Dépêches de Brazzaville, par son directeur général- directeur de publication, Jean-Paul Pigasse, et le directeur général du Centre international des civilisations bantu (Ciciba), le Pr Antoine Manda Tchebwa.

Organisation internationale dont la République du Congo est membre co-fondateur, le Ciciba a aujourd'hui 36 ans d'existence et son siège social est à Libreville, au Gabon. Il a pour missions, entre autres, la valorisation et la promotion de l'identité bantu. Il s'agit des Bantu d'Afrique et ceux qui sont allés ailleurs. En effet, du XIVe au XVe siècle et même au-delà, à la suite de la traite négrière, une partie de Bantu a été amenée dans les Amériques et un peu partout.

« En allant de l'autre côté, ils ont emporté une partie de nous-mêmes, l'âme africaine. Pour nous, ils restent Bantu comme nous, parce qu'ils font partie de nos ancêtres. Donc, nous avons un patrimoine à promouvoir; une identité de vue en cette matière entre le Musée galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville et le Ciciba. Parce que dans cette partie du musée galerie, je pense que l'expérience qui est développée ici est tout à fait originale, puisque la partie immatérielle de la culture bantu qui est exposée ici est unique en son genre. On trouve des objets des pièces d'une qualité extraordinaire et certains sont inédits », a indiqué le Pr Antoine Manda Tchebwa.

Une des missions du Ciciba, a-t-il précisé, est de promouvoir les héritages matériels et immatériels des Bantu. Les Dépêches de Brazzaville oeuvrant dans ce sens, ce centre a voulu mutualiser leurs compétences respectives pour une même cause, la quête de l'identité bantu. C'est dans



L'échange des documents entre les deux parties / Adiac

ce cadre qu'un accord-cadre de coopération a été signé entre les deux parties, pour commencer à travailler non seulement sur les aspects des héritages matériels et immatériels, mais également dans la coédition. Le Ciciba est un centre de recherche de niveau international. Il travaille sur quatorze disciplines scientifiques qui concourent à la quête de l'identité bantu, en partant de l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, la philosophie, ... Ses chercheurs sont non

seulement à Libreville, mais aussi dans ses vingt-trois pays membres fondateurs. « Nous nous sommes dits qu'il y a autant de pays, de cultures, de langues qui sont parlées depuis plus de quatre mille ans mais qui n'ont pas été toutes mises en exergue. Donc, nous avons un champ de coopération qui est très immense entre Les Dépêches de Brazzaville et nous, ce qui va falloir que nous l'explorions ensemble. Dans les semaines à ve-

nir, nous avons déjà en vue les premiers travaux que les deux maisons vont produire autour des ouvrages écrits par les grands chercheurs d'ici et d'ailleurs », a expliqué le Pr Antoine Manda Tchebwa.

Echange d'expériences mutuelles

L'accord conclu, a poursuivi le directeur général du Ciciba, se veut global. Pour preuve, la question sur les échanges d'expériences est exprimée par un terme intitulé « Mu-

tualisation des compétences ». C'est ainsi que dans les semaines à venir, le Ciciba invitera certains membres des Dépêches de Brazzaville à Libreville pour aller s'imprégner de ce qui se fait au sein de cette institution qui est repartie depuis cinq ans sur une nouvelle base. Il a dorénavant un nouveau siège qui vient d'être mis à sa disposition par le président de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba.

« Nous sommes en pourparlers avec les autorités congolaises pour que nous ayons un grand responsable qui peut diriger un département entier à Libreville. D'ailleurs, nous en avons par le passé, parce que le Ciciba a bénéficié de la grande compétence de notre savant, le Pr Théophile Obenga, qui est pour nous un de nos pères fondateurs de ce que nous appelons le cadre épistémologique du Ciciba. C'est lui qui a mis en place ces assises épistémologiques », a souligné le Pr Antoine Manda Tchebwa.

Le Pr Théophile Obenga, a-t-il ajouté, est entré au Ciciba comme directeur de la recherche dans les années 1980, avant d'être promu directeur général de cette institution. C'est sous lui que le Ciciba a atteint l'apogée de la recherche en mettant en place une série de magazines dont le plus célèbre demeure le magazine scientifique et culturel «Muntu». Dans celui-ci, il est clairement démontré que la République du Congo est à la base de la grande révolution de la recherche des Bantu en Afrique centrale.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Et le monde sera demain...

Bien malin, en vérité, est aujourd'hui celui ou celle qui peut dire avec la moindre certitude ce que nous réserve l'avenir alors que s'approche à grands pas la troisième décennie de ce nouveau millénaire. Tandis qu'en effet, le progrès technique, dont le meilleur sortirait si les hommes avaient pour deux sous de bon sens, ne cesse de s'accélérer et ouvre chaque jour de nouvelles perspectives tant au plan individuel que collectif, la plus grande incertitude règne dans les deux domaines dont dépend le plus directement notre avenir : la protection de la nature et les rapports entre les peuples.

° La protection de la nature, tout d'abord. Rien ne bouge, en vérité, sur ce champ à tous égards stratégique dans le moment même où les alertes lancées par les observateurs de la planète et les scientifiques de tous les continents se multiplient. Incapables de s'entendre sur le fond et de prendre les mesures simples qui pourraient

ralentir ou même stopper la dégradation de l'environnement dont dépend notre existence, les gouvernants des grandes puissances industrielles s'avèrent impuissants à traduire en actes concrets les bonnes intentions qu'ils affichent lors des grands-messes sur le climat. Quant aux dirigeants des pays émergents, dont beaucoup subissent déjà très directement les effets du dérèglement climatique, ils n'ont ni les moyens financiers ni les capacités techniques de préserver la nature qui les entoure. Résultat des courses : la hausse de la température, la fonte des glaces sur les deux pôles, la montée des océans sous toutes les latitudes entraînent d'ores et déjà des séismes que les peuples pauvres comme les peuples riches de la Terre s'avèrent incapables de prévenir et plus encore de contrer. A échéance de cinquante ans, si l'humanité ne se mobilise pas tout entière pour mettre un terme à ces dérives, elle signera son arrêt de mort. Et ce ne sont certainement pas les nouvelles technologies qui

la mettront à l'abri de ce désastre planétaire.

° Les apports entre les peuples, ensuite. Loin de tirer les leçons des guerres mondiales qui ont marqué le siècle précédent, les grandes nations ou grandes communautés de nations – Etats-Unis, Russie, Chine, Europe, Inde – se lancent de nouveau aujourd'hui dans une course à la puissance qui ne peut, à terme rapproché, que provoquer de nouveaux affrontements destructeurs. Se dotant d'armes de plus en plus puissantes, s'appliquant à faire de l'espace qui entoure la Terre un nouveau champ d'affrontement, mettant les nouvelles technologies au service de leurs intérêts les plus égoïstes, elles créent un climat international qui ressemble de plus en plus à celui de la « guerre froide ». Et, malheureusement, tout indique, même si elles s'en défendent officiellement, qu'à tout moment ces affrontements larvés peuvent déboucher sur des conflits ouverts dont le pire sortirait à coup sûr pour l'humanité tout entière. Comme les

peuples du tiers-monde n'ont manifestement pas leur mot à dire dans ce débat ainsi qu'en témoignent leur quasi-inexistence au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et leur très faible représentation dans les autres institutions de la communauté mondiale, il est fort peu probable que la raison l'emporte un jour prochain sur la passion égoïste des « grands » de ce monde.

Conclusion de ce qui précède : l'avenir, loin d'être radieux comme ce serait le cas si la volonté de vivre en harmonie avec ses voisins l'emportait dans toutes les grandes capitales sur l'instinct de puissance et la volonté de domination hérités du monde animal dont nous sommes issus, l'avenir donc s'annonce dangereusement instable pour tous les peuples de la Terre. Mieux vaut s'en convaincre dès à présent et œuvrer pour que la raison l'emporte avant qu'il soit trop tard.

Parole d'observateur !

Jean-Paul Pigasse